

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf, le dix-huit avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Maria-Dolores GAUTIER-HURTADO, Maire.

Etaient présents :

Maria-Dolores GAUTIER-HURTADO, Jacky LEROY, Cécile SANGUINETTI, Magali LEMAITRE, Daniel MARTIN, Mélanie RAULT, David LUCAS, Charles LANDART, Jean-Luc FORT, Didier GUEVILLE, Pierre-Marie BOTALLA.

Etaient absents :

Nicolas BOUCHIRED, Marie-Dominique HAUCHECORNE (pouvoir à Jacky LEROY), Nathalie DUPRE, Carine THOMASSIN, Géraldine AURADOU, Frederic CADIOU (pouvoir à Daniel MARTIN), Françoise PENNAMEN (pouvoir à Maria-Dolores GAUTIER-HURTADO), Christelle GALLIER-CHAUSSE (pouvoir à Jean-Luc FORT).

Secrétaire de Séance :

Cécile SANGUINETTI.

### 1. COMPTE ADMINISTRATIF 2018

19.03.15

Madame Le Maire présente le Compte Administratif de l'exercice 2018. Un excédent global de 765 258.32 € est constaté.

Monsieur Daniel MARTIN, doyen du conseil municipal soumet au vote du conseil municipal les résultats du Compte Administratif 2018 établis par Madame Le Maire.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

× **vote** le Compte Administratif 2018 et arrête ainsi les comptes :

INVESTISSEMENT :

■ Dépenses :	réalisées :	351 961.76 €
	Reste à réaliser :	82 800.00 €
■ Recettes :	réalisées :	250 384.07 €
	Reste à réaliser :	26 000.00 €

FONCTIONNEMENT :

■ Dépenses :	réalisées :	1 040 559.30 €
■ Recettes :	réalisées :	1 907 395.31 €

RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE :

▪ Investissement :	- 101 577.69 €
▪ Fonctionnement :	866 836.01 €
▪ Résultat global :	765 258.32 €

Madame le Maire remercie le Conseil Municipal pour la confiance qui lui est témoignée. D'autre part, elle remercie également Monsieur le Receveur de sa présence et ses conseils.

**2. AFFECTATION DU RESULTAT**

**19.03.16**

Le conseil municipal après avoir approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2018, considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018, constatant que le Compte Administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	107 817.32 €
- un excédent reporté de :	759 018.69 €
→ soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	866 836.01 €
- un déficit d'investissement de :	101 577.69 €
- un déficit des restes à réaliser de :	56 800.00 €
→ soit un besoin de financement de :	158 377.69 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

\* **décide** d'affecter le résultat d'exploitation 2018 comme suit :

- résultat d'exploitation au 31/12/2018 : excédent :	866 836.01 €
- affectation complémentaire en réserve (1068) :	158 377.69 €
- résultat reporté en fonctionnement (002) :	708 458.32 €
- résultat d'investissement reporté (001) :	101 577.69 €

**3. TAXES COMMUNALES 2019**

**19.03.17**

Madame Le Maire présente aux conseillers municipaux le produit fiscal attendu pour 2019. Elle propose de maintenir les taux de 2018.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

\* **décide** de fixer les taux d'imposition 2019 comme suit :

- Taxe d'habitation :	8,59 %
- Taxe foncière bâti :	20,46 %
- Taxe foncière non bâti :	40,02 %

**4. SUBVENTIONS 2019**

**19.03.18**

Madame Cécile SANGUINETTI ne prend pas part au vote.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

\* **Approuve** les subventions inscrites sur le tableau ci-dessous.

**SUBVENTIONS A ALLOUEES AUX ASSOCIATIONS**

Organisme / association	Subventions 2018 €	Subventions 2019 €
Union sportive de Football	3407,00	1905,00
Foyer	4539,00	4539,00
Coop. Scolaire école primaire	282,00	286,00
Prévention routière	110,00	110,00
Comité d'aide aux anciens	1357,00	1357,00
Tennis Club	2336,00	2336,00
Cerf volant	670,00	670,00
SOUFFLE CELTIC	760,00	760,00
La Récré des P'tits Loups	516,00	516,00
Hot Club	505,00	505,00
<i>Total subv asso. Communales</i>	<i>14482,00</i>	<i>12984,00</i>
Espace Horticole	200	200
Radio Epouville-RVL	100	100
Foire agricole Octeville	100	100
AVF	150	150
Asso fleurissement Canton	100	100
JSP	500	500
CFAIE	60	60
Subv.CCAS + subv. diverses	6600	6600
<i>Total subv. Complémentaires</i>	<i>7810</i>	<i>7810</i>
<b>TOTAL A BUDGETER</b>	<b>22292,00</b>	<b>20794,00</b>

\* **Autorise** Madame le Maire à procéder aux versements des subventions votées

**5. REPARTITION DES CHARGES FINANCIERES DU SIVHE 19.03.19**

Madame Le Maire rappelle aux conseillers municipaux que la participation de la commune au SIVHE (Syndicat Intercommunal des Vallées du Havre Est) s'élève à 28 039.75 € pour l'exercice 2019.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

\* **opte** pour l'inscription au budget primitif 2019 du montant de la participation au SIVHE pour 28 039.75 €.

**6. BUDGET PRIMITIF 2019 19.03.20**

Madame Le Maire présente le Budget Primitif 2018 équilibré en section de fonctionnement à 1 706 658 € et en section d'investissement à 426 778 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à la majorité (11 pour et 4 abstentions),

\* **Adopte** le budget primitif 2019 présenté par Madame le Maire.

**QUESTIONS DIVERSES :**

Madame le Maire informe les conseillers Municipaux des remerciements reçus de Monsieur et Madame CLAUDE pour l'installation d'un plan incliné pour l'accès des Personnes à Mobilité Réduite à l'église.

La séance est levée à 19 heures 40.

FAIT A SAINT MARTIN DU MANOIR  
LE 23 AVRIL 2019,

LE MAIRE,